

Fiche pratique



DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX VISUELS STANDARDS DE NOS CARTES VISA (Particuliers)



POURQUOI DE NOUVELLES CARTES ?

- Le Groupe BPCE est **partenaire premium** des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**.
- En association avec Visa, partenaire mondial des Jeux Olympiques pour les paiements, le Groupe BPCE peut émettre des **visuels Jeux Olympiques sur ses cartes bancaire** (à condition qu'elles soient exclusivement Visa*).
- Nos cartes Visa Premium en bénéficieront** (Premier, Platinum, Infinite), tout en s'inscrivant dans la continuité des cartes CB-Visa. **Toutes les fonctionnalités, plafonds, assurances et assistances restent identiques.**
- Tous les types de cartes Visa Classic restent co-badgées CB-Visa**, elles bénéficieront néanmoins également d'une évolution de leur visuel pour profiter du **partenariat avec l'Équipe de France**.
- Ces visuels seront les **nouveaux visuels standards (par défaut)** de notre catalogue.

**La carte ne doit comporter que le logo Visa, le badge CB est supprimé.*

POUR QUI ?

- Tous nos Clients Particuliers titulaires d'une carte bénéficieront d'un nouveau visuel lors du renouvellement ou rebabrication de celle-ci.
- Tous les nouveaux souscripteurs de carte.
- Des évolutions sont également prévues pour les cartes Business (périmètre non couvert dans ce document).

QU'EST-CE QUI CHANGE POUR LES CLIENTS ?

- Les cartes Premium deviennent exclusivement Visa, avec un nouveau design innovant et des données personnelles au dos de la carte.
- Seul le visuel des cartes Classic évolue, elles restent Visa-CB.

LES BONS REFLEXES CONSEILLERS

- Aucune action n'est attendue de votre part, les visuels seront appliqués par défaut** (visuels standards) lors des différents motifs de commande (souscription, refabrication et renouvellement).
- Valoriser les nouveaux visuels et nos partenariats lors de vos propositions de montée en gamme.
- Rassurer sur l'exclusivité Visa des cartes Premium.

QUAND ?

- La mise en place des nouveaux visuels aura lieu progressivement entre juillet 2021 et avril 2022 (selon la couleur de la carte et son motif de commande).

BON A SAVOIR

- Un **message client** sera intégré dans les relevés de compte des porteurs de cartes Particuliers début juillet 2021 pour informer sur l'exclusivité Visa des cartes Premium.
- Un **flyer valorisant nos partenariats** sera intégré dans le courrier de remise de cartes quel que soit le motif de commande.

Motif/ Nouveaux visuels	Souscription et Refab.	Renouvelle ment
Premier, Platinum et Infinite (non Izicarte)	Fin juin 2021	Oct. 2021
Premier, Platinum et Infinite (Izicarte)	Février 2022	Avril 2022
Visa Classic	Octobre 2021	Déc. 2021

Fiche pratique

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX VISUELS STANDARDS DE NOS CARTES VISA (Particuliers)

Cartes Premium : Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite (dont Izicarte)



3 visuels proposés par défaut pour la gamme Premium.
Abandon du badge CB.

VISA



NOUVELLES CARTES VISA CAISSE D'ÉPARGNE PLUS MODERNES, PLUS PRATIQUES

- Mise en avant des anneaux olympiques et du partenariat
- Le nom du porteur est au dos de la carte, sous le pavé signature
- Le numéro de carte est désormais au dos sur 4 lignes afin d'en faciliter la lecture
- La date d'expiration ainsi que le code de sécurité se trouvent en-dessous

Cartes entrée de gamme : Visa Classic, Visa Classic à contrôle de solde quasi-systématique et Visa Classic à contrôle de solde systématique

1 seul visuel proposé par défaut pour toutes les Visa Classic.
Maintien du co-badageage Visa-CB.



Actualisation prévue en Janvier 2022 pour intégrer le logo du partenariat Equipe de France



visuel à titre indicatif en cours de validation

Fiche pratique



DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX VISUELS STANDARDS DE NOS CARTES VISA (Particuliers)

COMMENT TRAITER LES INTERROGATIONS DES CLIENTS ?



« ÇA CHANGE QUOI QUE MA CARTE N'AIT PLUS LE LOGO CB ? »

VOTRE NOUVELLE CARTE VISA CAISSE D'ÉPARGNE, PLUS MODERNE.

Votre carte devient une carte exclusivement Visa, avec un nouveau design innovant.

De même qu'avant, vous pourrez l'utiliser chez tous les commerçants affichant le logo Visa, partout en France et dans le monde et vos opérations s'effectueront uniquement sous la marque Visa.

Ceci ne change rien pour vos plafonds de paiements et de retraits, pour vos garanties, ni pour votre cotisation carte. Votre Code Confidentiel est inchangé.



« QU'EST-CE QUE CA CHANGE POUR MES PAIEMENTS CHEZ LES COMMERÇANTS SUR INTERNET ? »

VOTRE NOUVELLE CARTE VISA CAISSE D'ÉPARGNE, PLUS PRATIQUE.

Le numéro de votre carte est désormais au dos sur 4 lignes afin d'en faciliter la lecture si vous devez le saisir. Vous retrouvez également en-dessous la date d'expiration ainsi que le code de sécurité.



« EST-CE QUE JE SUIS COUVERT DE LA MÊME FAÇON EN CAS DE FRAUDE ? »

Oui, rassurez-vous ! Le contrat de votre carte est inchangé et les dispositifs de mise en opposition et de réclamation sont les mêmes.



« EST-CE QUE JE PEUX TOUJOURS GERER MA CARTE VISA VIA MON APPLICATION MOBILE CAISSE D'ÉPARGNE »

Oui, dans l'application mobile CAISSE D'ÉPARGNE, au menu Cartes bancaires¹, je retrouve les mêmes fonctionnalités :

- Verrouillage temporaire
- Faire opposition
- Gérer mes plafonds
- Voir mon code secret
- Régler sur le paiement à distance
- Régler sur les paiements et retraits à l'étranger

¹Selon les conditions d'éligibilité aux fonctionnalités de pilotage des cartes bancaires

